



**ædifrance**  
*L'immobilier couture*

## Honoraires de l'agence

T.T.C – T.V.A selon le taux en vigueur

Jusqu'à 150 000€	Forfait de 5 000€
De 150 001€ à 300 000€	4,5%
De 300 001€ à 500 000€	4%
De 500 001€ à 1 000 000€	3,5%
Au-delà de 1 000 001€	3%

Nos honoraires sont à la charge de l'acquéreur  
Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.

## Location

**Honoraires Bailleurs : 50 % du montant du loyer hors taxes**

- **Recherche et sélection de locataires** : Mise en avant de votre bien auprès de locataires potentiels, gestion des contacts et présélection des dossiers.
- **Mise en relation personnalisée** : Organisation des visites et accompagnement dans la mise en contact avec le locataire sélectionné.

**Biens à usage professionnel (bureaux / commerces)**

- Honoraires à la charge du locataire : 10% HT du loyer hors charge triennal à la charge du preneur.

*Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20%*

AGENCE AEDIFRANCE, 14 RUE DE L'ODEON, 75006 PARIS  
SAS AU CAPITAL DE 100 000,00€

Titulaire de la carte T n° : CPI75012022000000435 délivrée par la CCI de Paris  
RCS DE PARIS 908 164 718